



AVIS D'APPEL D'OFFRES

CONTRAT DE SERVICES PROFESSIONNELS EN ÉVALUATIONS FONCIÈRE 2023-2028

(Appel d'offres SF2022-01)

La Ville de Deux-Montagnes demande des soumissions pour un contrat de services professionnels en évaluation foncière, pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2028. Les documents d'appel d'offres sont disponibles par l'intermédiaire du Système Électronique d'Appel d'Offres (SEAO), à l'adresse suivante : www.seao.ca. Des frais peuvent être exigés par le SEAO pour l'obtention des documents.

Les soumissions sous enveloppes scellées (1 original et 3 copies) portant la mention « Services professionnels en évaluations foncière 2023-2028 (SF2022-01) » et adressées au soussigné seront reçues **jusqu'à 11 h, heure légale du Québec, le vendredi 4 novembre 2022**, à l'adresse suivante:

Ville de Deux-Montagnes
A/S Me Jacques Robichaud, o.m.a., greffier
803, chemin d'Oka
Deux-Montagnes (Québec) J7R 1L8

L'annonce de la réception des soumissions se fera publiquement le **4 novembre 2022**, à ou après 11h, heure légale du Québec, dans la salle du conseil de l'Hôtel de Ville de Deux-Montagnes, située au 803, chemin d'Oka à Deux-Montagnes.

Le présent appel d'offres est assujéti à l'ALEC, à l'AQNB, à l'ACCQO et à l'AECG.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues. De plus, elle se réserve le droit d'accepter une soumission en tout ou en partie. La Ville de Deux-Montagnes n'est pas responsable de la distribution des documents d'appel d'offres par le SEAO et il est de la responsabilité des soumissionnaires de s'assurer qu'il détient tous ces documents avant de déposer leur soumission.

Deux-Montagnes, ce 5 octobre 2022

Me Jacques Robichaud, avocat, o.m.a.
Greffier et directeur des Services juridiques